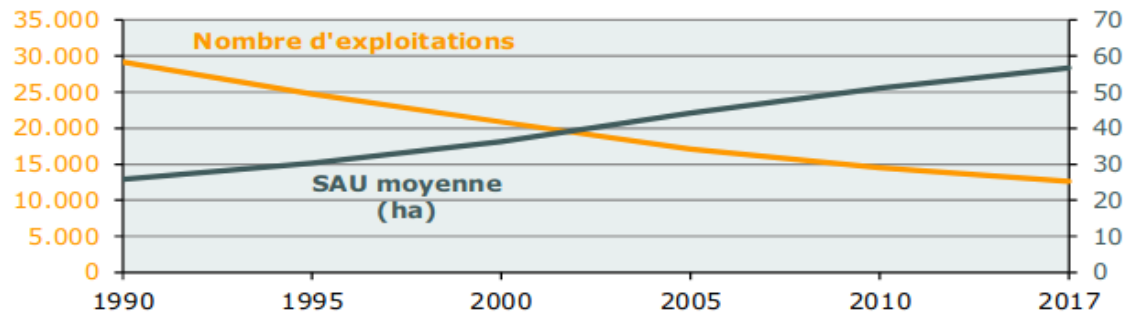


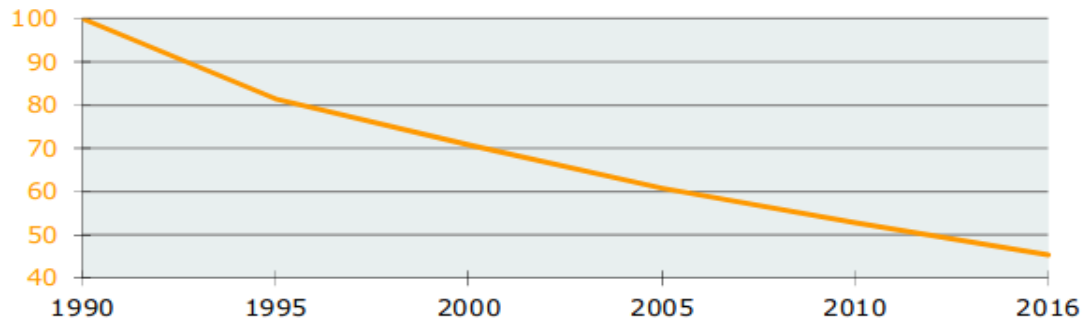
# Enjeux agricoles et fonciers en Wallonie



Nombre d'exploitations et SAU moyenne par exploitation



Evolution relative du nombre de personnes occupées dans le secteur agricole (1990=100)

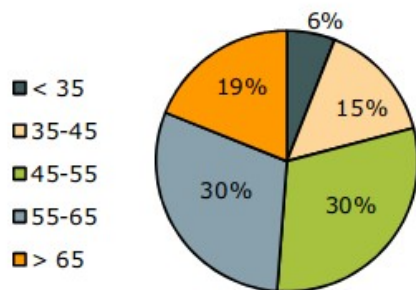


# Enjeux agricoles et fonciers en Wallonie



*Des agriculteurs vieillissants et ... sans repreneur*

Age des agriculteurs en RW (2016)



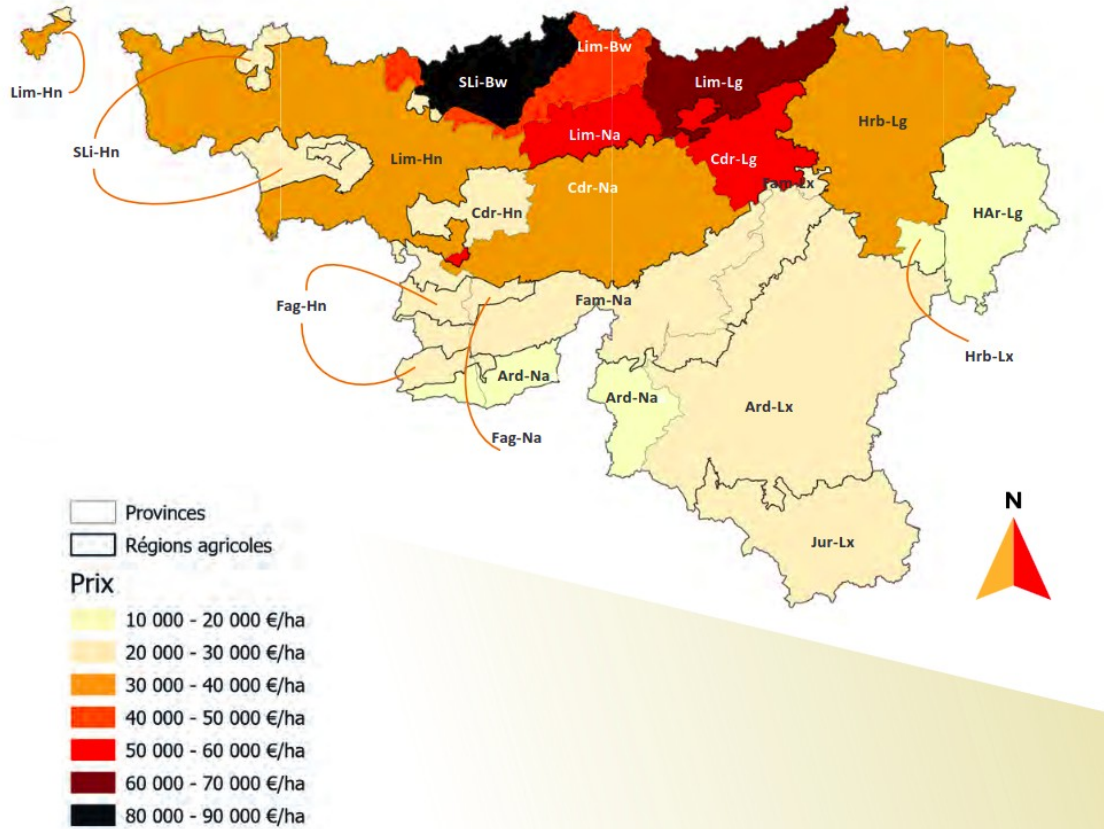
- Age moyen des agriculteurs wallons = 55 ans  
⇒ Maintenant, dans près de 4000 fermes, les agriculteurs ont l'âge de la retraite

Succession des exploitation de + de 50 ans (2016)



- 4 agriculteurs sur 5 n'ont pas de repreneur(s)  
⇒ risque que ces fermes ne partent à l'agrandissement

Fig. A.1.2.F.2 : prix de vente des biens immobiliers agricoles non bâtis situés entièrement en zone agricole selon la région agricole provinciale (2022)



*Des terres de plus en plus chères*

⇒ Prix surévalués % capacité de production nourricière.



## Forte pression sur le prix de la terre agricole

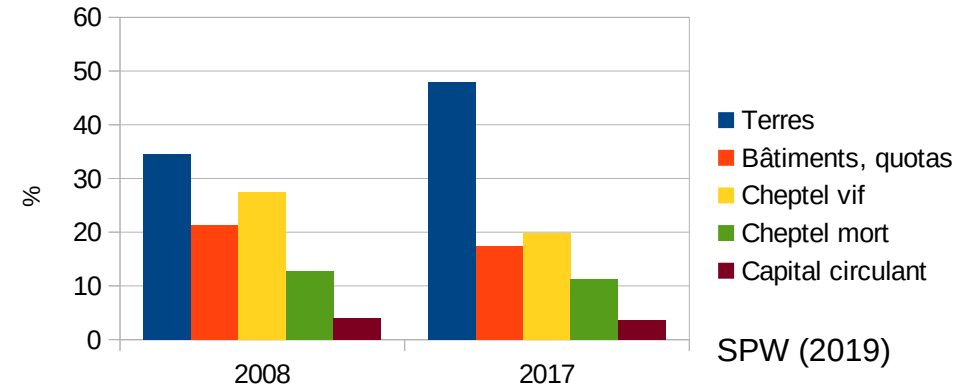
- Rareté de l'offre (0,5 à 1 % SAU vendue en 2019), abondance de la demande
- Concurrence d'usages
- Subsidés PAC à l'unité de surface
- Pression par des usages non nourriciers
- Opportunités de plus-value
- Diminution constante de la SAU
- Absence de politique foncière

=> **Prix surévalués % capacité nourricière.**

## Observatoire 2022

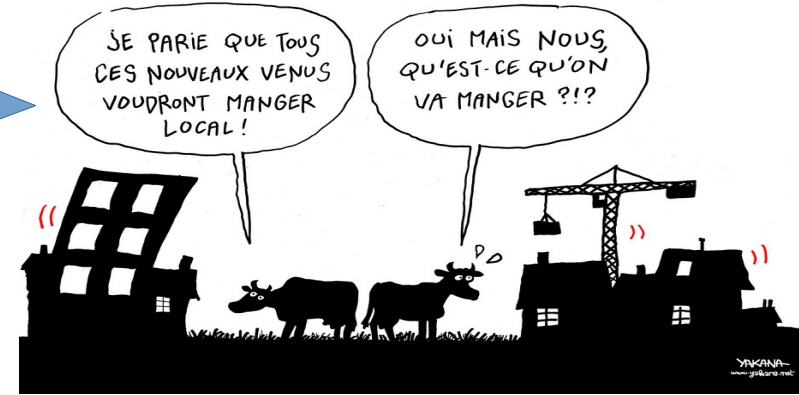
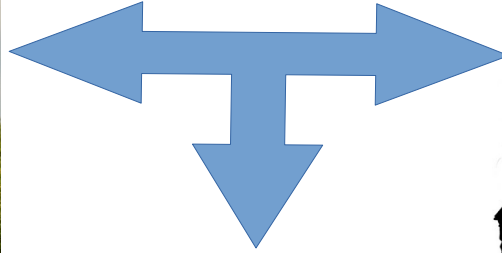
|                                 |            |
|---------------------------------|------------|
| Prix terres arables             | 35.330€/ha |
| Prix prairies                   | 21.086€/ha |
| Prix terres libres d'occupation | 34.274€/ha |
| Prix terres occupées            | 24.481€/ha |

**Montant fermages** 150-350€/ha/an selon région agricole



=> Terres = 50% du capital de l'agriculteur.

# Des terres agricoles qui ne sont plus nourricières...



# Enjeux agricoles et fonciers en Wallonie

- Agriculteurs vieillissants sans repreneurs
- Agriculteur.trice = métier en pénurie
- Prix des terres explosant / accaparement des terres en cours
- Marché locatif très régulé
- Marché de la vente opaque
- Concurrence des usages de la terre agricole

**→ La terre agricole (nourricière) n'est pas un bien marchandable comme les autres → Quelle gouvernance des terres agricoles ?**

**→ Un plan MARSHALL de la transmission !**

**→ Quelle souveraineté alimentaire à court et moyen terme ?**

**→ Quelle place de l'agriculture dans notre paysage agricole ?**



Ni biens privés, échangés sur le marché et **ne répondant qu'à une logique de profit individuel**, ni biens publics, produits par l'Etat, les biens communs procèdent d'une autre démarche.

Ils existent par **la volonté de communautés** qui s'organisent pour **gérer collectivement une ressource** afin d'en garantir la pérennité et l'accès à tous, parfois en interaction avec le marché, parfois avec l'Etat, parfois avec les deux.

On pense souvent à l'eau, les forêts, l'air, les transports en commun, les langues, la connaissance, les ressources génétiques, le web, les monnaies, etc.

**... et la terre.**

Source : « Biens communs, comment (co)gérer ce qui est à tous ? », Ed. Etopia, 2012

*Un  
commun est créé  
aussitôt qu'une  
communauté  
décide qu'elle  
désire gérer  
une ressource  
collectivement, en  
mettant l'accent sur  
son accès social,  
son équité et sa  
soutenabilité.*





Pour Terre-en-vue, la terre agricole, premier outil de travail de l'agriculteur, ne peut plus être considérée comme le simple objet de spéculations financières mais bien comme un patrimoine commun servant à produire une alimentation de qualité accessible à tou.te.s.

Le mouvement Terre-en-vue rassemble **des citoyens et citoyennes, des agriculteurs et agricultrices**, des organisations et des acteurs publics avec pour mission, de :

- **faciliter l'accès à la terre** en Belgique pour des agriculteur.trice.s porteur.euse.s de projets agro-écologiques
- **soustraire les terres de la spéculation foncière** par une propriété et une gestion collective et citoyenne des terres considérées comme un bien commun.
- préserver l'environnement
- **cultiver la solidarité** entre les agriculteur.trice.s, les citoyen.ne.s et la terre afin de rencontrer les besoins de tou.te.s
- contribuer à dynamiser l'économie des milieux ruraux
- renforcer le pouvoir d'agir des citoyen.ne.s



Se connecter



Stop

### ACTUALITÉ

Communiqué de presse : Terre-en-vue rejoint la mobilisation en cours du secteur agricole ■

Ateliers Volontaires - Premiers Pas : session février 2024 ■ ■

Se nourrir localement aujourd'hui & demain ? Les enjeux de l'accès aux terres agricoles (conférence) ■

Trans'MISSION - Formation à destination des cédants

Animez le jeu "Terres en vue" ! ■

Cadeaux de fin d'année : Et pourquoi pas une part de terre ?

Précédentes

PRENDRE DES PARTS

FAIRE UN DON

S'IMPLIQUER

NEWSLETTER



### AGENDA

| « Février 2024 » |    |    |    |    |    |    |
|------------------|----|----|----|----|----|----|
| l.               | m. | m. | j. | v. | s. | d. |
| 29               | 30 | 31 | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 5                | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
| 12               | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19               | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26               | 27 | 28 | 29 | 1  | 2  | 3  |
| 4                | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 |

### CARTE DES FERMES



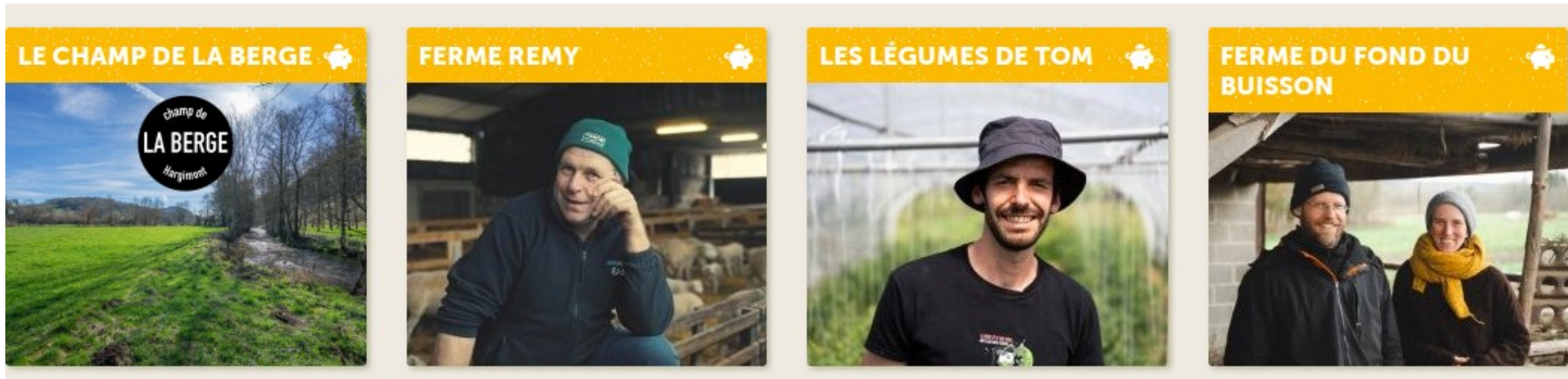
Suivez-nous

Contact



En décembre 2023, Terre-en-vue, c'est

- près de **4000 coopérateurs**
- **7,6 millions d'euros** de capital
- **220 ha**
- 45 fermes
- 850 000 euros à collecter en 2024
- > 420 000 euros de demandes « dans le pipe » pour le futur







**Circuits courts**



**Coopérateur-riche-s**  
**1 part = 100€**



**Acquisition de terres**



**Contrat**

- ✓ *Longue durée*
- ✓ *Projet nourricier*
- ✓ *Respect des terres*





# Terres publiques



# Terres publiques



## **Terre agricole – domaine public/ domaine privé ?**

Fait partie du *domaine public* tout bien  
qui appartient à une personne de droit public et qui,  
(....) est nécessaire à un service public  
ou à la satisfaction d'un besoin public  
et ne saurait être remplacé par aucun autre dans ce rôle  
*Domaine privé = Essart, à l'usage de tous,  
droit acquis aux habitants ?*





RAPPORT FINAL DE LA RECHERCHE R3  
SYSTÈMES D'INFORMATIONS FONCIÈRES ET  
POLITIQUES PUBLIQUES  
Décembre 2017

## Les terres agricoles publiques :

Estimées à (très) environ 60-80 000 ha  
Entre 5-8 % de la surface agricole utile

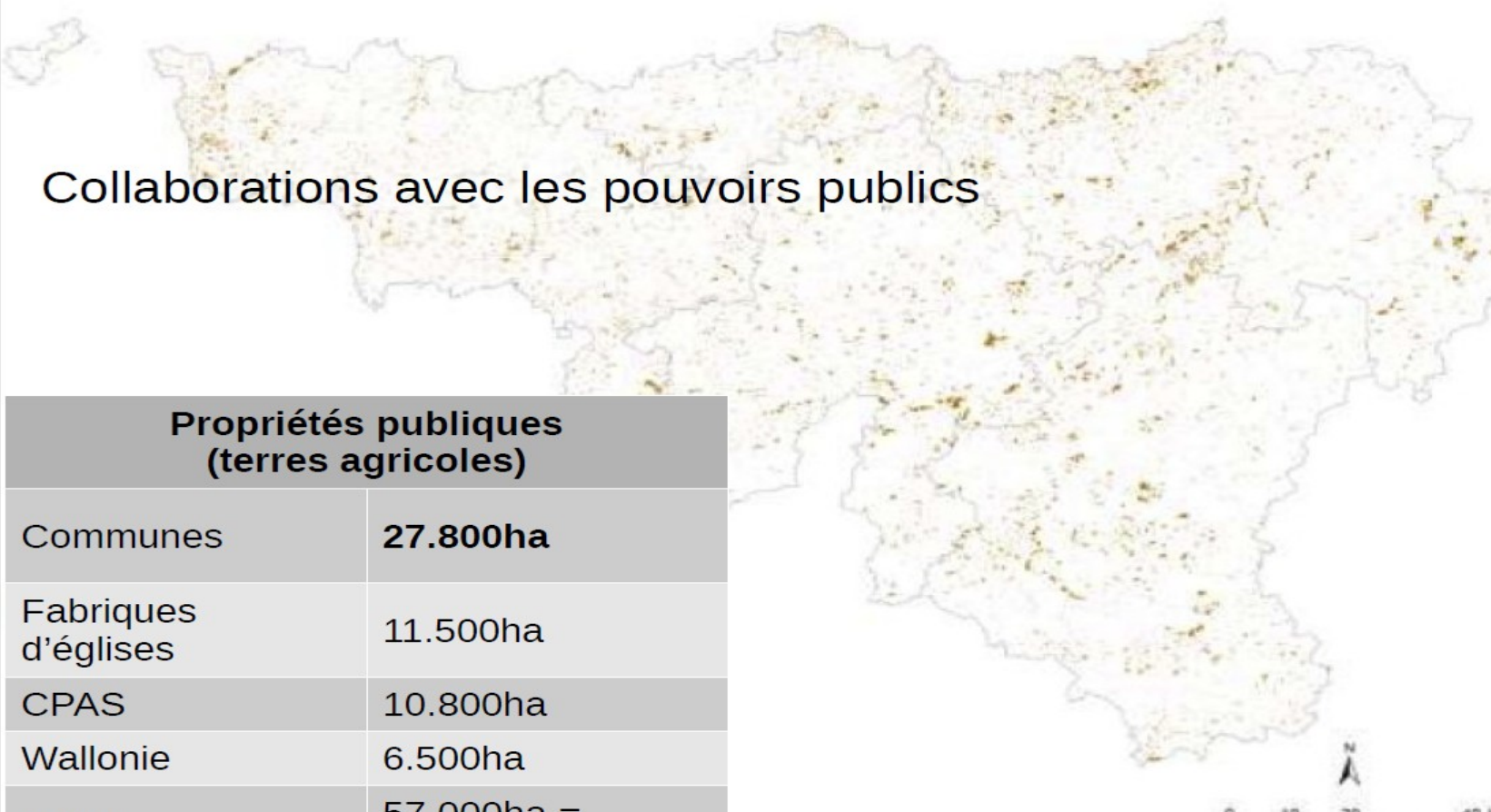
Différents statuts : communs privés/publics, essarts, ...



## Collaborations avec les pouvoirs publics

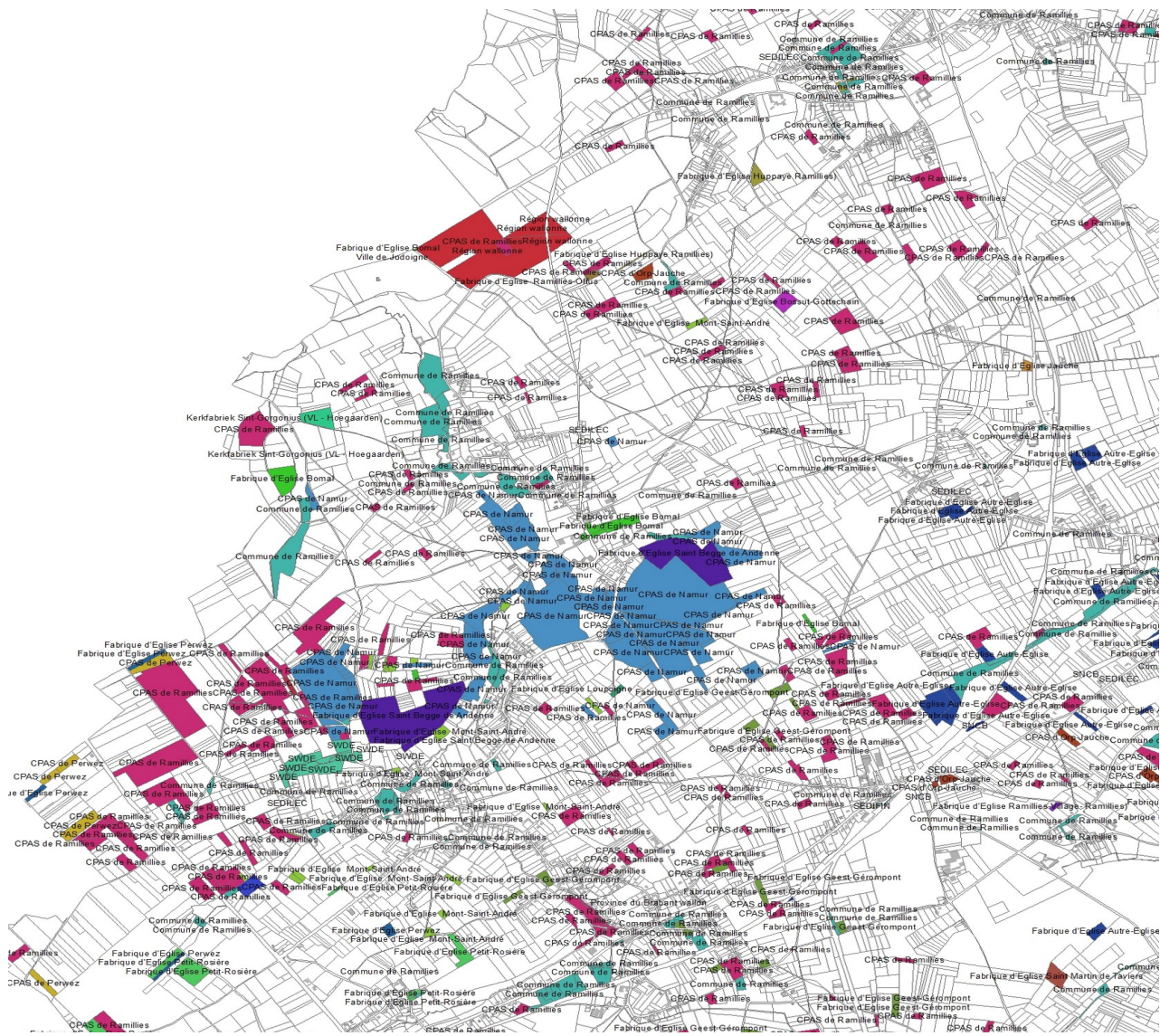
| Propriétés publiques<br>(terres agricoles) |                             |
|--|-----------------------------|
| Communes                                   | <b>27.800ha</b>             |
| Fabriques<br>d'églises                     | 11.500ha                    |
| CPAS                                       | 10.800ha                    |
| Wallonie                                   | 6.500ha                     |
| <b>Total</b>                               | <b>57.000ha =<br/>8%UAA</b> |

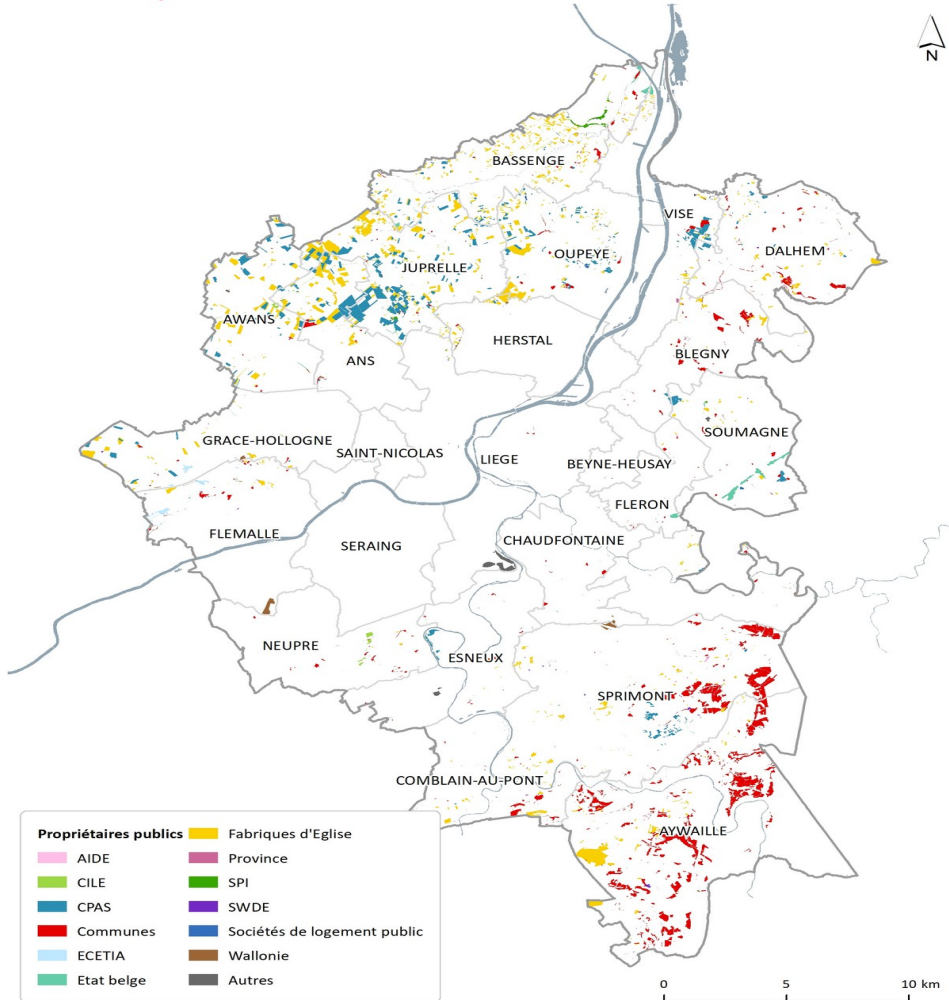
publiques »



0 10 20 40 Km  
Réalisation : CREAT (CPDT) - 2017  
Source: SPF-AGDP (2016); BCE (2017)







## Les terres en zone agricole et publiques - Arrond. Liège

= 3 653 ha en terres publiques (**13%** du total de la zone agricole)

# Enjeux et défis

- **Nourrir aujourd'hui et demain en temps de crises/changements ?**
- **Vieillesse de la population d'agriculteurs avec peu de reprise d'exploitations**
  - > *Perte du nombre d'exploitations* (par accroissement des autres exploitations) → *concentration des terres*
  - > *Perte de résilience alimentaire*
- **Accroissement du prix des terres** -> difficulté d'accès au foncier pour les + jeunes candidat.e.s à l'installation et part du foncier dans budget + important
- **Adaptation aux changements climatiques**

-> **Quel rôle pour les propriétaires publics ?**



# AGIR AVEC LES ACTEURS PUBLICS LOCAUX

- Commune, CPAS, Eglises

## **3 modes d'action :**

- **1. Préserver les terres, pour soutenir l'installation et la production nourricière**
  - Terres publiques
  - Terres – Agir avec Terre-en-vue
  - Terres privées accessibles par la régulation publique du prix de la terre (régional) : dr
  - Terres agricoles préservées d'autres affectations non nourricières (ex : ZAE, PV,...)







crédal

## Le Potager de la Hulle un projet géré par le CPAS de Profondeville, et une synergie avec la commune

Vous êtes ici : [Accueil](#) → [Je trouve](#) → [Ventes de bâtiments](#) → Le CPAS de Liège vend des terres agricoles

### Le CPAS de Liège vend des terres agricoles (2/7)

Exploitation agricole sise Nandrin (Lot 2 sur 7)

8 terrains agricoles = lot n°2 (parmi 7 lots proposés à la vente)

Lot N°2 : terres cadastrées NANDRIN :

- Division 3, section D, N° 48B, 51C, 50E, 50C, 49, 48A ;
- Division 4, section A N° 392B et 393A.
- Superficie totale de 32Ha 77a 51Ca
- Occupé sous bail à ferme jusqu'au 1er mai 2023 avec possibilité de procéder à l'décembre 2023.

[Plus d'informations](#)







Climat, Energie et Alimentation

Appel à candidature pour l'exploitation de dix hectares de terres agricoles à Bouge

Vous êtes intéressé ?

En décembre, nous allons faire état de vos souhaits et souhaits de la commune de Namur.

Dans ce cadre, nous pouvons aussi organiser une survenue de priorités ultérieures.

Accueil > Régions > Namur

# Namur: un appel à candidatures pour l'exploitation de dix hectares de terres agricoles à Bouge

La Ville invite des agriculteurs à exploiter un terrain communal, à Bouge, dans une perspective de relocalisation alimentaire.

Ugo Arquin

Publié le 30-12-2023 à 06h00

Enregistrer



Ce terrain de 10 hectares comprend trois parcelles destinées aux filières de production locale. ©ÉdA - 70324724043

Vous avez un potentiel projet d'agriculture ? Vous avez une expérience significative en agriculture et maraîchage et êtes désireux/se de prendre part à la réflexion et à la dynamique d'émergence du projet ? Alors, nous vous invitons à marquer votre intérêt pour ces terres via le lien : <https://www.namur.be/appele-bouge>.

Agriculture

# Ciney : 55 hectares de terres agricoles à louer aux jeunes agriculteurs

Publié le 17/11/2023 17:58:00 - mis à jour le 19/11/2023 19:20:38



La commune de Ciney met en location 55 hectares de terrains agricoles. Une action forte pour améliorer l'accessibilité au foncier agricole et en

# AGIR AVEC LES ACTEURS PUBLICS LOCAUX

- **2. Soutenir la transmission des fermes**
  - Une politique de transmission des fermes / d'accompagnement des cédants ;
  - Dans les procédures d'attribution des terres publiques, soutenir prioritairement les jeunes, la transmission des fermes et la fonction nourricière
  - Si vente, choisir la vente à prix fixe et critères d'attribution



# TRANS'MISSION MA FERME, TON PROJET



ET SI JE TRANSMETTAIS MA FERME ?



**NOS CONSEILLERS VOUS  
ACCOMPAGNENT DANS VOTRE  
PROJET !**

TRANSMETTRE SA FERME N'EST PAS QU'UNE  
QUESTION DE SUCCESSION.

## LES BONNES RAISONS POUR SE FAIRE ACCOMPAGNER :

- ✓ Anticiper et faciliter votre recherche de repreneur ou associé
- ✓ Faire connaître votre offre (visite d'un conseiller, rédaction et diffusion de l'offre)
- ✓ Bénéficier d'un appui personnalisé gratuit et confidentiel auprès de nos conseillers

UNE TRANSMISSION PREND DU TEMPS ET SE PRÉPARE BIEN EN AMONT,  
CONTACTEZ-NOUS POUR DÉBUTER UN ACCOMPAGNEMENT !

✓ FUGEa : Fannie Jenot  
fj@fugea.be  
+32 493 54 33 00

✓ FJA : Anne-Sophie Janssens  
annesophie.janssens@fja.be  
+32 81 81 01 10



# AGIR AVEC LES ACTEURS PUBLICS LOCAUX

**3. Alimentation :**  
des produits locaux et durables  
dans les assiettes (écoles,  
maisons de repos,...)





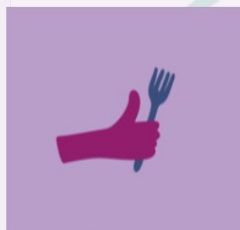


**MANGER  
DEMAIN**

**Favoriser l'accès des  
producteurs locaux à vos  
marchés publics  
alimentaires**

Simon Lechat

Prochain webinaire sur le sujet : 25/9/2024



## Etat de la demande d'ISOSL pour l'approvisionnement des 3000 repas :

Ecoles communales concernées :

Awans - Barchon – Blegny – Cheratte – Hermalle sous  
Argenteau – Hermée – Herstal – Heure le Romain – Housse -  
Houtain St-Siméon –Liège (57 écoles) – Liers – Milmort –  
Montegnée - Mortier – Oupeye – Richelle – Saint-Nicolas –  
Saint-Rémy – Saive – Vivegnis – Vottem ... etc...

Soit **20.000 enfants potentiellement desservis par ISOSL**

**Pour 2023, il nous faut** (à titre d'exemple):

### **Fournitures en viandes durables d'origine locale (Wallonie)**

4T de volaille bio wallonne

7T de bœuf wallon

2T de veau bio wallon

4T de porc wallon

1,5T d'agneau bio wallon

### **Fournitures en fruits durables d'origine locale (Wallonie)**

13,5T de pommes bio wallonne

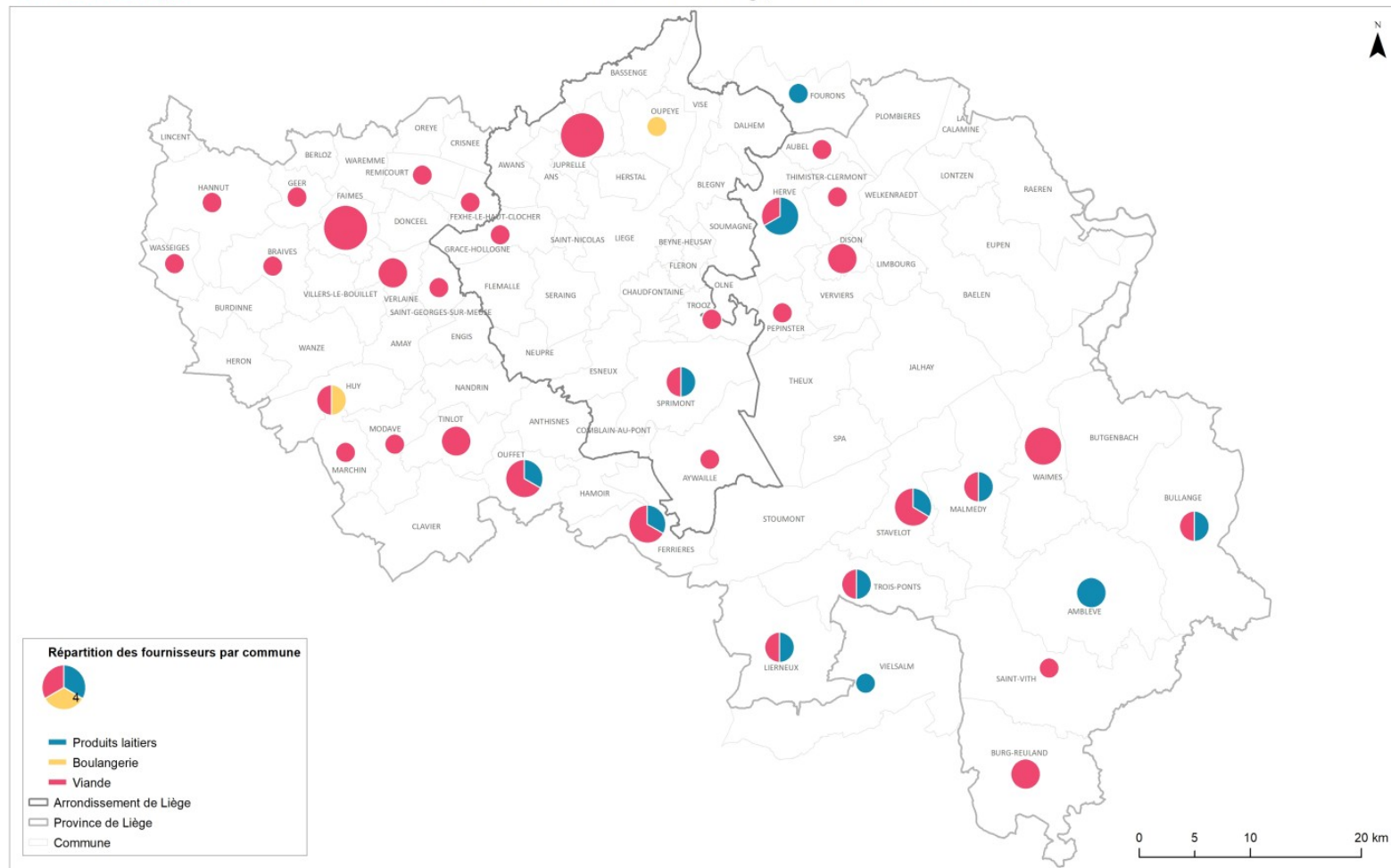
6,5T de poires bio wallonnes

1T de fraises bio wallonnes

(sans citer la **boulangerie**, les **légumes**, les **produits laitiers**, **légumineuses**, etc. )



ISOSL - Marchés publics "alimentation durable et locale",  
fournisseurs situés en Province de Liège, état d'avancement 2022



# Le potentiel

## Projection théorique pour 2 potages par semaine par élève en FWB

Fondamental + secondaire + spécialisé = 905.000 élèves en FWB

Filière actuelle = 18.000 élèves, **soit 2% du potentiel**



|   |                           |                             |       |              |
|---|---------------------------|-----------------------------|-------|--------------|
| Référence de production « sol vivant » 15T / ha |                           |                             |       |              |
| 30 sorte de légumes pour le potage              |                           |                             |       |              |
| 50 potages par élève par an                     |                           |                             |       |              |
| Fondamental                                     | 500.000 élèves x120ml x50 | 3.000.000 L<br>1.500.000 KG | 100ha |              |
| Secondaire                                      | 360.000 élèves x250ml x50 | 4.500.000 L<br>2.250.000 KG | 150ha |              |
|   |                           |                             | 250ha | 0.00034% SAU |
| <b>7.500.000 L / an</b>                         |                           |                             |       |              |





## Agir pour la protection des terres nourricières ?



- En tant que *citoyen, institution*,
  - soutenir l'achat de terres pour les agriculteurs via TEV ou votre commune/CPAS ;
  - s'engager comme volontaire TEV ;
  - sensibiliser des propriétaires publics (et privés) à la préservation du patrimoine agricole public (voire l'augmenter)
  - organiser des lieux de débats
  - développer une prise de conscience et appuyer la mise en place d'une **politique agricole foncière des territoires publics**
- appuyer/soutenir/alimenter un plaidoyer en faveur des terres nourricière et de la production agricole nourricière
  - entamer des dialogues avec vos voisins agriculteurs, les délégués syndicaux locaux ;
  - informer sur les outils de la transmission
  - valoriser les productions locales ... partout ! (chez vous, au travail, aux événements communaux, associatifs,...)
  - interpeller les candidats aux élections (régionales, communales, européennes)



**Françoise Ansay,**  
chargée de projets « Terres  
publiques »  
*francoise@terre-en-vue.be*

**Mary Guillaume,  
Antoine Gerard,  
Ana Lerchs Salazar,  
David Dupuis,  
Maarten Roels**

Chargé.es  
d'accompagnement de  
projets « Bxl-Wallonie-EU »

**Zoé Gallez,** coordinatrice

Avec le soutien de  
la



**Wallonie**

## Ressources

Portail agriculture SPW: [agriculture.wallonie.be](http://agriculture.wallonie.be)

[Onglet « ruralité » - « bail à ferme »](#)

□ Textes de la réforme (dont modèles, procédures, clauses types...)

→ Outils de vulgarisation

Adresse mail:

[bailaferme@spw.wallonie.be](mailto:bailaferme@spw.wallonie.be)